

## A- RÉFORME DE LA CTP

### Nouveau mandat

- Le nouveau mandat de la CTP sera relié au haut niveau, à la performance et à la préparation à la performance.
- Le mandat de la CTP sera lié à l'amélioration de l'offre de services par l'entremise de nos entraîneurs à nos athlètes du programme excellence
- Une attention particulière sera portée vers les athlètes ayant les meilleures possibilités de marquer des points (selon les normes du PSDE) sur la scène nationale

### Nouvelle structure, nouvelle composition

La nouvelle CTP est donc maintenant composée d'un exécutif ainsi que de quatre (4) leaders de groupes d'épreuves.

Quatre (4) personnes formeront l'exécutif de la commission.

- Trois (3) membres élus au suffrage universel lors de la réunion des entraîneurs; M. Félix-Antoine Lapointe, M. Alfredo Villar-Sbaffi, M. Daniel St-Hilaire ont été choisis par l'ensemble des entraîneurs présents.
- Trois (3) représentants du bureau de la FQA se joindront à l'exécutif lors des réunions, soit le directeur-général Laurent Godbout, le directeur des programmes Jacques Chapdelaine et le coordonnateur technique Serge Thibaudeau;
- Le 4e membre de l'exécutif sera coopté par les trois membres de l'exécutif et les représentants du bureau.

### Principales responsabilités de l'exécutif

- Décider de l'attribution des budgets de développement de l'excellence;
- Collaborer avec les leaders de groupes d'épreuves à l'élaboration des projets;
- Élaborer et adopter des critères de sélection pour les projets d'Équipes du Québec;

- Prioriser des projets visant à conduire les athlètes du programme excellence vers un palier supérieur de performance

Dans un deuxième temps, les entraîneurs ont choisi un leader pour chacun des quatre (4) groupes d'épreuves, soit : sprints, endurance, sauts, lancers.

Les quatre leaders de groupes d'épreuves choisis sont :

- Sprints : M. Marc-Élie Toussaint
- Endurance : M. John Lofranco
- Sauts : M. Ambroise Courteau
- Lancers : M. Simon Louis-Seize

Principales responsabilités des leaders de groupes d'épreuves

- Élaborer un plan contribuant au développement du haut niveau spécifique à la discipline
- Élaborer et recommander à la fédération les projets à soutenir financièrement en vue de leur priorisation par l'exécutif de la CTP
- Mettre en place le support nécessaire dans le groupe d'épreuve pour contribuer, par l'entremise des entraîneurs personnels des athlètes, à améliorer les conditions de développement des athlètes
- Développer des activités de perfectionnement des athlètes et entraîneurs de haut niveau
- Suivi partagé des athlètes et entraîneurs du programme excellence avec le leader du groupe d'épreuve

Budget

Un budget de fonctionnement pour l'ensemble de la CTP sera déterminé par la direction de la FQA. Il n'y aura pas de montants déterminés à l'avance par groupe d'épreuves. Chaque projet de groupe sera analysé individuellement au mérite. Les montants seront alloués en fonction de la pertinence des projets dans la poursuite du mandat de la CTP.

## B- COMMISSION DES JEUNES (CDJ)

Les entraîneurs ont exprimé le souhait qu'un lien de communication et de coordination plus étroit se fasse entre la CTP et la Commission des Jeunes (CDJ) afin d'assurer une meilleure cohérence. Il est convenu qu'après une période de stabilisation et de fonctionnement de la CTP, le mandat et la composition de la CDJ seront évalués pour voir s'il y a nécessité de changement. Présentement, la CDJ est responsable envers le CA du développement et de la promotion des programmes pour les catégories colibri, minime, benjamin, cadet et des clubs scolaires. Elle doit en principe faire des recommandations pour amender ou encore établir de nouvelles règles afin d'inciter la participation de jeunes.